



Insert qui s'avère defectueux après 4 mois d'installation

Par **annick jouanneau**, le **24/01/2014** à **19:56**

j'ai fait installé fin septembre 2013 par le magasin kbane Barentin (Sne Maritime) un insert d'angle d'une valeur de 7.000 euros dimanche dernier le 19 janvier 2014 la vitre du coté s'est fendue en diagonale;mercredi 22 janvier le service après vente vient voir et reconnait un défaut de l'appareil mais ils me disent que l'angle en verre est a ma charge que la garantie allait jusqu'à la fin de la pose et que le déplacement et la main d'œuvre seront également à ma charge